

# APPEL A PROJETS

**Programme  
co-conception et handicap**

**Édition 2025**

**TechLab**

Le hub de l'innovation  
technologique





**PRESENTATION DU**

# Programme

## co-conception et handicap

Le programme Co-conception et handicap du TechLab d'APF France handicap vise à **accompagner les startups qui souhaitent impliquer les personnes en situation de handicap dans leur processus de conception de produits et services.**

Depuis 2018, le TechLab organise des focus groups, des entretiens et des tests de produits et services avec les usagers et adhérents d'APF France handicap. Fort de plus de 6 années d'expérience et de plus de 50 startups et entreprises accompagnées, le TechLab a construit un programme pour faire monter en compétence les porteurs de projet dans leur approche de la co-conception.

■ **Le Programme Co-conception et handicap du TechLab prévoit :**

→ La formation-action des startups aux méthodes de co-conception avec des personnes en situation de handicap,

→ Un soutien des startups à la construction de leurs démarches d'innovation inclusive,

→ La rencontre avec des personnes en situation de handicap, des aidants et des professionnels de santé du réseau APF France handicap lors d'une journée dédiée.

■ **L'ambition de ce programme est de :**

→ Améliorer l'adéquation entre les solutions innovantes et les besoins des personnes en situation de handicap,

→ Favoriser la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap à la définition des solutions qui les concernent

→ Maximiser la performance des démarches de codesign menées par les startups afin que leurs solutions atteignent plus rapidement l'ergonomie et la maturité nécessaires à leur succès.

## ■ Le déroulement du programme prévoit :

**5 séminaires et un suivi** des startups lauréates pour les former à la co-conception avec les personnes en situation de handicap et les accompagner dans la construction de leur démarche :

- **Séminaire 1 :** (1/2 journée, visio)
  - Introduction au handicap et de l'impact sur la participation
  - L'expertise d'usage des personnes
  - Principes de conception universelle
- **Séminaire 2 :** (1/2 journée, visio)
  - Les enjeux éthiques de la co-conception avec des personnes en situation de handicap
  - Cadrer les objectifs de sa démarche de co-conception
  - Définir les profils de son panel d'utilisateur
- **Séminaire 3 :** (1 journée, en **présentiel** à Paris)
  - Définir et adapter sa méthodologie de co-conception
  - Adapter sa posture d'animation
- **Séminaire 4 :** (1/2 journée, visio)
  - Analyser les retours utilisateur
- **Séminaire 5 :** (1/2 journée, visio)
  - Tests des méthodologies de co-conception des startups lauréates

**Participation aux journées de l'innovation inclusive**, dans les locaux APF France handicap, **à Paris les 15 et 16 octobre :**

- Lors de ces journées, les startups animent des ateliers de co-conception avec des personnes en situation de handicap, des aidants et des experts. Ces échanges leur offrent des retours concrets pour améliorer leur solution.
- Les journées "innovation inclusive" sont également une opportunité pour les startups de créer des liens avec les établissements médicaux sociaux de l'association afin d'inscrire leur démarche d'innovation inclusive dans le temps.

## ■ Qui peut candidater ?

Peuvent candidater **les porteurs de projet, les startups et les PME innovantes proposant une solution améliorant la qualité de vie des personnes en situation de handicap.**

Les solutions développées ou en cours de développement doivent pouvoir **s'adresser aux usagers ou adhérents d'APF France handicap, donc principalement dans le domaine du handicap moteur.**

Ainsi, nous ne serons par exemple pas en mesure d'accompagner des projets s'adressant exclusivement aux personnes en situation de handicap sensoriel (auditif ou visuel) ou mental.

Les startups peuvent candidater à **tous les stades de développement de leur projet.** La startup doit **s'engager sur la possibilité de prendre en compte les retours des utilisateurs** dans les mois suivant l'accompagnement (dans la limite bien entendu de ses moyens). Ce programme s'adresse donc à des startups qui se trouvent encore dans une phase de **développement de leur solution.**

5 startups seront sélectionnées pour la nouvelle promotion de ce programme.

À noter qu'aucune dotation financière n'est prévue pour les startups participant à notre programme.

Présentation vidéo du programme à retrouver sur le site du TechLab : <https://techlab-handicap.org/le-techlab-accompagne-les-startups/>

# COMMENT CANDIDATER

- **Dossier de candidature à télécharger** sur le site du TechLab, [lien vers le dossier](#) (seuls les dossiers reçus dans ce format seront étudiés)
- **Les dossiers sont à envoyer** à l'adresse, [aap.techlab@apf.asso.fr](mailto:aap.techlab@apf.asso.fr) **avant le 30 mai 2025**

**Toute question** relative à l'appel à projets peut également être **envoyée à cette adresse**.

- Un **webinaire** sera organisé le **mercredi 2 avril 2025 13h à 14h** pour présenter le programme et répondre aux questions des candidats. [Lien pour s'inscrire au webinaire](#)

Le contenu des dossiers ne sera diffusé qu'aux membres du comité de sélection.

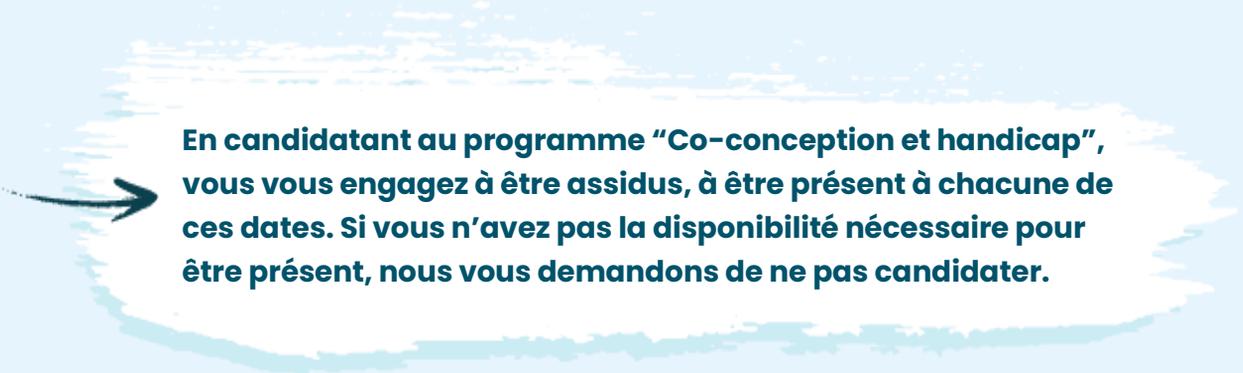
## ■ Calendrier de l'appel à projets et du programme :

### ■ Lancement de l'appel à projets

- Ouverture de l'appel à projets : Lundi 10 mars 2025
  - Webinaire de présentation du programme : mercredi 2 avril 2025 de 13h à 14h
- Clôture de l'appel à projets : vendredi 30 mai 2025 à minuit
- Pré-sélection : du lundi 2 juin au mardi 10 juin 2025
- Jury de sélection : jeudi 19 juin 2025 (les candidats présélectionnés participeront à un entretien visio avec les membres du jury)
- Communication des résultats : vendredi 20 juin 2025

### ■ Programme d'accompagnement du TechLab :

- Séminaire 1 : jeudi 28 août 9h00 à 12h30 (visio)
- Séminaire 2 : jeudi 4 septembre de 9h00 à 12h30 (visio)
- Séminaire 3 : jeudi 11 septembre de 10h à 16h (présentiel)
- Séminaire 4 : jeudi 18 septembre de 9h00 à 12h30 (visio)
- Séminaire 5 : jeudi 25 septembre de 9h00 à 12h30 (visio)
- Suivi individuel avec chaque startup : Semaine 41
- Les journées de l'innovation inclusive du TechLab APF France handicap : 15 et 16 octobre 2025
- Journée retour d'expérience le jeudi 13 novembre 2025



**En candidatant au programme "Co-conception et handicap", vous vous engagez à être assidus, à être présent à chacune de ces dates. Si vous n'avez pas la disponibilité nécessaire pour être présent, nous vous demandons de ne pas candidater.**

# SOUTIENS DU PROGRAMME

Le TechLab remercie chaleureusement ses partenaires, **Harmonie Mutuelle** et la **Mutuelle Intégrance**, qui rendent possible le programme co-conception et handicap.



**Harmonie  
mutuelle**  
GROUPE **vyv**  
*AVANÇONS collectif*



**Intégrance**  
La mutuelle des solidarités